

24/11/2012

Avis du Conseil Communal de Développement Durable de Chaville
sur le **Projet de Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie en Île-de-France**

Le CCDD rappelle qu'il s'est déjà prononcé sur beaucoup de ces sujets dans son avis sur l'Agenda 21 de la Commune (dont le texte mériterait de figurer sur le site web de la Ville). Les points qui suivent sont donc à considérer comme des additions à l'avis précité.

1. Pas de remarque sur la partie Bilan du projet SRCAE, intéressante et bien documentée, notamment en ce qui concerne les impacts observés et potentiels du changement climatique sur le territoire.

Nous notons et soutenons :

- l'importance des espaces verts (dont la commune est bien dotée), ce qui nous amène à poser la question de la classification de la forêt de Meudon.
- l'intérêt de préserver ou recréer le cas échéant des "corridors écologiques".
- L'intérêt majeur de la récupération des eaux pluviales. *Nous ajoutons "et les eaux claires, et la gestion paysagère de ces eaux"*
- L'importance de choisir des essences non allergènes lors des plantations (compte tenu de l'effet de synergie entre pollens et particules issues de la circulation automobile). *Nous ajoutons "en privilégiant la flore indigène et en tenant compte de l'évolution des climats"*

2. Actions concernant l'habitat.

Certaines des actions recommandées aux collectivités territoriales semblent s'apparenter à des vœux pieux :

- Le rythme de rénovation des bâtiments privés (de 2,2 à 4% par an) ne sera jamais atteignable sans de fortes incitations, fiscales ou autres, surtout si l'on tient compte du fait que les propriétaires aisés ont déjà, pour la plupart, procédé à ces rénovations en tout ou partie.
- Une vraie analyse thermique des bâtiments est un préalable indispensable pour optimiser les dépenses ultérieures d'isolation. Ce diagnostic, s'il est sérieux c'est-à-dire effectué par un thermicien professionnel, coûte plusieurs centaines d'euros à plus d'un millier d'euros, selon l'importance de la construction : la commune devrait subventionner ce genre d'intervention.
- Chaque propriété constitue un cas particulier : Si l'ALE peut donner d'utiles conseils généraux, elle n'est pas en mesure de donner des conseils « sur mesure » ou des diagnostics à des propriétaires souvent désarmés devant la complexité d'une rénovation.
- Favoriser les pompes à chaleur, la géothermie et les chauffe-eau solaires est une bonne chose. En revanche, le photovoltaïque n'est pas très efficace dans la région et tout laisse à penser que les fortes subventions dont il bénéficie encore par l'intermédiaire de l'obligation d'achat ne durera pas éternellement. A noter qu'il ne contribue pas du tout au passage de la pointe de demande, qui se situe en hiver, le soir...

La recommandation du SRCAE de limiter les consommations électriques liées au chauffage ne prend en compte que l'efficacité énergétique mesurée en énergie primaire, en négligeant indépendance énergétique, facture des importations d'énergie fossile et émissions de gaz à effet de serre.

3. Actions concernant les transports

- Il existe des organisations pour faciliter le co-voiturage sur de longues distances. En revanche, rien ou presque n'existe pour les petites distances quotidiennes. Il nous semble que les acteurs en seraient principalement les entreprises qui comptent nombre de leurs

salariés dans GPSO, montrant que c'est le territoire concerné plutôt que la commune (surtout avec l'agrégation de Vélizy). Le Groupement intercommunal pourrait favoriser des initiatives dans ce domaine.

- La technologie évolue. La commune ou GPSO pourraient inciter à des expérimentations de bus modernes (hybrides et diésels "à eau bleue")
- Nous rappelons nos recommandations pour favoriser les déplacements "doux" (Avis sur l'Agenda 21)
- L'éco-conduite peut permettre des économies très considérables de carburant et de pollution : la commune pourrait organiser des stages (voir aussi la rubrique "communication")
- La commune pourrait aussi envisager de réglementer plus sévèrement la durée de fonctionnement à l'arrêt des moteurs de bus.
- Ne serait-il pas possible de revoir la fréquence de circulation des bus et d'utiliser des véhicules de taille réduite aux heures creuses?
- Lors de la mise en service du tramway Chatillon-Viroflay, inciter les organismes concernés à supprimer les lignes de transport qui n'auraient plus de raisons d'être après le démarrage de la nouvelle ligne.
- Il nous semble, en revanche, que le détournement des poids lourds relève du vœu pieux, sauf, éventuellement, aux heures de pointe de la circulation.
- Nous sommes favorables au développement du transport des marchandises par voies fluviale et ferroviaire.

3. Qualité de l'Air

Nous relevons l'importance de la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments, souvent bien pire que celle de l'air extérieur - qui fait l'objet de mesures et de suivi. Nous suggérons une campagne de mesure dans les bâtiments publics de la commune (écoles, notamment) qui pourrait être une base de communication.

A cet égard, l'isolation des bâtiments aurait un effet très négatif sans une ventilation performante. Cet investissement pourrait aussi faire l'objet d'incitation financière.

4. Communication

Dans tous ces domaines, la sensibilisation du public est essentielle, et la communication de la municipalité via Chaville Magazine et le site internet doivent contribuer à cette sensibilisation.

Liste *non exhaustive* de sujets de communication :

- Conseils pratiques pour l'isolation des logements
- Importance du diagnostic thermique
- Intérêt des maisons en bois
- Intérêt de l'éco-conduite
- Contenu carbone des aliments
- Qualité de l'air dans les bâtiments...